L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 5 AOUT 1887.

Théâtre de l'Opéra.

La troupe, en voie de formation à l'Agence Ricque, Paris, va d'un bon pas; on le verra, tout à l'heure, en lisant les noms que cette fois nous pouvons communiquer au public.

Nous l'avons écrit dans un article précédent, M. Maugé, convaincu que du chiffre d'abonnement actuel : $20,000 on arrivera aisément à celui de $25,000, le minimum demandé pour l'exploitation du grand opéra, M. Maugé s'est décidé à aller au devant de l'événement et à rechercher aussitôt son personnel pour ce genre, si populaire à la Nlle-Orléans.

Eu cela il a eu raison; une hésitation trop prolongée aurait certainement sinon tout là fait compromis, du moins bien diminué ses chances de réussite. A trop temporiser, il risquait de n'avoir plus à choisir que dans un menu fortement entamé. Il lui aurait fallu peut-être se résigner aux rogatons, et recruter parmi ceux dont n'auraient pas voulu les divers directeurs, ou, ce qui est plus périlleux encore, recueillir les épaves que rejettent à Paris les débuts de la province, si féconds en chutes, souvent imméritées, d'ailleurs et résultant de puériles cabales.

Donc sans trop précipiter les choses, M. Maugé a agi, mais prudemment; il s'est hâté lentement. Dans la réalité comme dans la fable la chose est souvent bonne.

Et puis l'on était à la veille des concours annuels du Conservatoire de Paris.

Il est bien vrai que là les directeurs de l'Opéra et de l'Opéra-Comique ont le privilège de faire leurs choix parmi les lauréats de la grande Ecole française; mais enfin ces mes-sieurs se trompent parfois dans l'exercice de cette prérogative. Il en est qui ne comprennent pas dès l'abord la valeur de tel sujet mis à leur entière disposition et qui en laissent à d'autres l'excellente acquisition. Nous pourrions citer plus d'un cas dans l'espèce et se rapportant à des artistes devenus des célébrités.

M. Maugé, en administrateur prudent, attendait donc l'issue de ces concours, et, dans l'attente, il se contentait, en certains cas, de ne poser que des bases conditionnelles.

Les concours d'opéra, d'opéra-comique sont venus, et n'ont pas donné, semble-t-il, les résultats, que l'on avait le droit d'en attendre. Et même, si nous ne nous trompons, il n'y a pas eu lieu à un premier prix. Non seulement le talent réel a manqué, mais aussi le tempérament artistique.

Quoi qu'il en soit, M. Maugé n'a pas cru devoir faire de propositions à aucun lauréat de la présente année et c'est sur le personnel, déjà acquis à la scène française, qu'il a repris, continué son action.

Ainsi que nous l'écrivions avant-hier, nous étions, depuis quelque temps déjà, en possession de noms d'artistes engagés, mais nous n'avions pas jugé, pour plusieurs raisons, devoir les publier.

Aujourd'hui il en va autrement.

Nous recevons de M. Maugé une longue lettre, datée de Paris, 22 juillet, nous annonçant d'autres acquisitions; et cette liste étant déjà suffisamment intéressante, importante, nous croyons devoir la communiquer sans retard au public, toujours assez impatient quand il s'agit du renouvellement de notre scène lyrique française.

Du reste, nous nous rendons au vœu de M. Maugé lui-même.

Voici donc les noms des sujets dont les engagements étaient signés à cette date du 22 juillet :

Mlle DE RINKLY, forte chanteuse, Falcon; Mlle LANGLADE, chanteuse légère du grand opéra; Mlle D'ASCH ou D'ASCHE (nous ne déchiffrons pas bien le nom), contralto.

MM. CLAVERIE, premier baryton de grand opéra; POIRIER, baryton d'opéra-comique et d'opérette; GARAUD, fort ténor deublure; COSTE, basse chantante de grand opéra; LAGARDE, régisseur général; et enfin M. DUCOS, second comique et faisant partie de l'administration; le seul pensionnaire de la saison dernière, que M. Maugé ait cru devoir ramener.

Nous croyons inutile de mentionner ici des emplois secondaires, appartenant aux chœurs, à la danse; nous laissons donc de côté, pour le moment, les noms de membres de l'orchestre.

Que si maintenant l'on veut faire un commencement de connaissance avec les nouveaux artistes, voici les quelques renseignements qui nous en arrivent :

Mlle de Rinkly, la Falcon, est une jeune femme, à la voix timbrée, de bonne éducation musicale; elle a fait deux années consécutives au Théâtre Royal de La Haye, très honorablement classé, on le sait.

Mlle Langlade possède, nous dit-on, trois excellents atouts : jeunesse, beauté et voix remarquable. Elève de Mme Sasse, elle a tenu l'emploi de chanteuse légère du grand opéra, au Grand Théâtre de Marseille.

Mlle d'Asch ou d'Ascte, le nouveau contralto, est une Alsacienne. Elle pèche un peu par l'accent, dans le poème, mais en revanche, et la compensation est bonne—elle chante délicieusement, nous assure-t-on. Elle a chanté sur les scènes de haute importance : Toulouse, Lille, Montpellier, et a réussi partout.

M. Claverie, baryton de grand opéra, comme nous venons de le noter, obtenait, en 1884, au Conservatoire de Paris, le premier prix d'opéra et le premier prix de chant. C'est dire qu'il est jeune et qu'il a une valeur artistique sérieuse. Depuis sa sortie du Conservatoire il a fait bonne carrière à Marseille, au Théâtre du Capitole de Toulouse et au Théâtre des Arts de Rouen.

M. Poirier se recommande par de très honorables antécédents, comme baryton d'opéra-comique et d'opérette. Durant la saison 1885-1886, il était fort en vogue au Grand Théâtre de Marseille, où cependant il prenait la lourdeur succession de M. Frédéric Boyer, l'un des artistes les plus complets qui soient en France. Baryton d'opéra-comique, il s'est fait aussi, paraît-il, une grande place dans l'opérette. Ce genre lui a valu de brillants succès à St-Pétersbourg, durant la saison 1886-1887.

M. Garaud, qui nous vient comme fort ténor doublure, a néanmoins tenu l'emploi en chef à Nîmes et à Pau. On nous l'annonce comme une voix splendide.

Fort belle aussi, nous affirme-t-on, la voix de M. Coste, basse chantante de grand opéra. Il vient de Nantes, où il a même chanté, avec succès, quelques rôles de basse noble. Ce qui en fait un sujet pouvant rendre de précieux services et se substituer, si besoin était, à la première basse.

Ces divers sujets sont prêts pour un répertoire très étendu.

Tous ceux qui s'occupent de théâtre, tous ceux qui ont quelque peu fréquenté les Agences Artistiques de Paris, connaissent, de nom tout au moins, M. Labarre, le régisseur général. Il a la réputation d'un homme sachant à fond la difficile besogne de régisseur, de metteur en scène; c'est aussi un discipinaire, qui ne laisse pas fléchir le règlement. Qualité immense, indispensable dans une administration théâtrale.

Au dernier moment, M. Gardony, qui nous avait été annoncé comme première basse, n'a pas pu signer, par suite d'un droit de priorité qu'a réclamé M. Lafont, directeur du théâtre d'Anvers. En conséquence, M. Maugé ne voulant point entamer à ce sujet un débat qui aurait pu se prolonger, s'est abouché avec l'ex-chef d'orchestre de l'Opéra de Paris, M. Altès, et il espère ainsi contracter avec une basse, qui s'est conquis une belle réputation à Bordeaux.

Quant au premier ténor, M. Maugé est en pourparlers avec deux artistes de renom. L'un ou l'autre serait une précieuse acquisition, mais les négociations roulent actuellement sur le chiffre des appointements, et nous n'avons pas besoin de dire que très onéreuses sont les exigences. Dans une huitaine de jours nous aurons sans doute une solution à cet égard.

M. Maugé s'occupe aussi très activement à cette heure de sa première chanteuse et de son premier ténor d'opérette, de ses chefs d'orchestre. En cela tout fait espérer que les difficultés seront assez vite surmontées. Constatons cependant que la première chanteuse d'opérette est encore un sujet dont les prétentions pécuniaires sont toujours fort élevées.

Elle réclame aujourd'hui ce qu'une première chanteuse d'opéra n'aurait certainement pas songé à demander il y a quinze ou vingt ans. Or le détail donne à réfléchir, car enfin ce sont surtout les matinées que desservira la troupe d'opérette.

En fait de première danseuse noble, bien des sujets se présentent; entr'autres, un sujet distingué de l'Opéra de Paris, dont nous tarrons le nom jusqu'à nouvel ordre.

Enfin l'administrateur de notre Opéra a en vue, comme premier chef d'orchestre, M. Leloeg, réputation sérieuse, mari de Mme Rita Leloeg, qui, l'hiver dernier, tenait ici l'emploi de dugène d'opéra, d'opéra-comique et d'opérette. Si l'on arrivait à une entente, Mme Leloeg serait ici M. Leloeg et reprendrait dans la troupe une place qu'elle a, du reste, fort bien tenue; on ne l'a pas oublié.

M. Maugé termine ainsi sa lettre : "Vous le voyez, cher M. Canonge, nous ne perdons pas de temps à l'Agence Ricque. Les engagements du grand opéra vont leur train, comme si les vingt cinq mille dollars y étaient."

Ils y seront; c'est ainsi que, nous aussi, nous terminerons cet article.

L. PLACIDE CANONGE.

L'ÉTAT DES RÉCOLTES EN FRANCE.—M. G. de Cherville écrit, dans le *Temps* du 22 juillet, d'après des informations particulières, ses impressions, et les renseignements que fournissent, à l'*Echo agricole*, les correspondants que ce journal possède dans tous les départements :

"Presque partout on se montre très satisfait des blés d'hiver; leur floraison s'est accomplie dans d'excellentes conditions; le succès de leur production peut être considéré comme à peu près assuré. Certainement, il y en aura d'échaudés; d'autres, secoués par les orages, pourront verser; mais ce sont là encore des dommages essentiellement partiels; un ou deux fruits tachés dans une corbeille de pêches ne sauraient nous empêcher de l'admirer. On est moins content des céréales de printemps; éprouvées par la sécheresse, les avoines des terres légères ont émis leurs grappes à une douzaine de centimètres du sol; point de paille et mauvais grains. On se plaint également des orges. Les betteraves se développent faiblement, mais elles ont du temps devant elles; les pommes de terre au contraire sont d'une végétation magnifique, et jusqu'à présent nous n'y avons surpris aucune trace de maladie. Quant aux fourrages, leur réussite tout à fait exceptionnelle s'étend à la presque totalité du territoire.

"Dans certains cantons de la Normandie, les pommiers, qui avaient donné de si magnifiques espérances, ayant été dénudés par les chenilles, ont vu leurs fruits avorter et tomber les uns après les autres."

LA POPULATION DE LA BELGIQUE.—Le *Moniteur belge* publie le relevé officiel de la population du royaume au 31 décembre dernier. A cette date, le chiffre total des habitants du pays était de 5,958,975, dont 2,951,300 hommes et 2,938,675 femmes. Comme on le voit, le nombre des femmes dépasse un peu celui des hommes.

Cette différence provient surtout des provinces flamandes, où la population féminine excède assez notablement la population masculine, tandis que le contraire se remarque dans les provinces wallonnes. Depuis un an, la population s'est accrue de 46,697 habitants. A supposer que cette augmentation se reproduise pour les quatre années qui nous séparent encore du recensement général, le chiffre des habitants de la Belgique serait en 1890 de 6,100,000.

Il y aurait donc lieu à cette époque, conformément à la loi du 7 mai 1866, de porter à 152 le nombre des représentants et à 76 le nombre des sénateurs, actuellement de 138 et de 69.

Cette augmentation, toutefois, ne pourra s'accomplir que lors des élections de 1892.

INVENTAIRE DE LA PROPRIÉTÉ EN FRANCE.—Le ministre des finances se prépare à appliquer la loi votée par les Chambres et qui ordonne de procéder à une évaluation nouvelle de la propriété bâtie, en vue d'assurer une plus équitable répartition de l'impôt foncier.

Les Chambres ont voté, définitivement, le 8 juin dernier, le crédit d'un million qui doit couvrir les dépenses de cette vaste opération. L'administration des contributions directes s'est mise immédiatement à l'œuvre et, les préparatifs étant presque terminés, le travail effectif pourra commencer dans la première quinzaine du mois d'août courant.

Pour donner une idée de l'étendue de ce travail, nous pouvons dire qu'il doit porter sur dix millions d'immeubles de de toute nature, dont il faudra établir la valeur par tous les moyens d'investigation et de contrôle dont dispose l'administration des contributions directes.

Ce n'est que lorsque ce travail sera terminé que l'on pourra utilement entreprendre à la Chambre la réforme des contributions directes.

UNE SINGULIÈRE MALADIE.—Les journaux berlinois signalent une singulière maladie dont un ouvrier vient d'être atteint et sur laquelle le professeur Mendel a fait un intéressant rapport à la société de médecine de Berlin.

L'ouvrier en question perd l'ouïe et la parole, le matin, à neuf heures, et reste sourd-muet jusqu'à trois heures du soir. Il ne recouvre l'ouïe et la parole, à six heures, et parle et entend sans difficulté. Le patient a été atteint de son mal l'année dernière, à la suite d'une attaque d'épilepsie. Ses facultés mentales ne sont pas diminuées, la mémoire est restée bonne. Il reste en communication avec sa famille et ses patrons, au moyen de l'écriture.

Quand on presse le malade à un certain point de la main, il a des crampes assez violentes; quand on le presse à un certain point du bras droit, les crampes cessent. Le professeur Mendel a déclaré qu'il se sentait incapable de donner l'explication de ce phénomène.

SÉBASTOPOL.—Sébastopol est complètement ressuscité. La guerre de Crimée n'avait laissé que des ruines dans la ville. Une quinzaine de maisons à peine étaient restées debout. La guérison fut lente. Il y a dix ans, la population n'atteignait encore que 10,000 âmes.

Aujourd'hui, Sébastopol compte 40,000 habitants. La nouvelle ville, superbe, resplendissante, est un lieu de plaisir pour toute la Russie méridionale. Son port, qui n'est jamais envahi par les glaces, est redevenu l'arsenal redouté d'autrefois.

INNOVATION.—Une innovation de quelque importance pour la marine européenne :

Le ministre de la marine russe a décidé que le combustible liquide sera employé sur le *Tchesmé*, navire blindé, en ce moment en construction à Sébastopol.

Jusqu'à présent, le combustible liquide l'avait été employé que pour les petits bateaux de la mer Caspienne; mais aujourd'hui, il s'agit d'une masse de 10,000 de déplacement et portant une armure de blindage de 48 centimètres d'épaisseur.

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1887

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

LES POÉSIE DE LAMARTINE.

Pour les hommes :

UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE : la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 3246.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 5 août 1887.—Inélégance.—Pour la Louisiane : Pluies locales légères; vents du sud devenant variables; température stationnaire dans la partie sud, un peu plus froide dans la partie nord.

Température du 4 août 1887.
Thermomètre de R. & L. CLAUDEL, Opticiens, No 142 rue du Canal,
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	82	28
Midi	90	32
3 P. M.	90	32
6 P. M.	89	31

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

Mariages.

Le Verrier Cooley à Mlle Sophie Altona Bell.
Numa H. LeBlanc à Mme Corinne Boudousquié.
Joseph B. Montreuil à Mme Célestine Landrodie.
Charles T. Johnson à Mlle Nellie Delaney.
Paul Lafon à Mlle Marie Klein.

Naissances.

Mme G. Carletti, un garçon.
Mme Gustaves W. Chapman, une fille.
Mme Philip Phillips, un garçon.
Mme Thomas B. Johnson, un garçon.
Mme George J. Vogel, un garçon.
Mme Angelo T. Chandler, une fille.
Mme John A. Brennan, un garçon.

Décès.

Mme Vve Jean B. Maheaux, 77 ans, 616 rue Barone
Caroline Joffes, 3 ans, rue Morales, près Frenchmen.
Catherine Dodson, 19 ans, rue Deléry, près Delaronde.
Mlle Joséphine Fortier, 23 ans, 495 rue Bourbon.
Marshall Anderson, 3 ans, rues Philip et Clara.
Meyer F. Phillips, 1 mois, 504 rue Décatur.
George Vogel, 10 jours, 338 rue Gasquet.
John Appell, 67 ans, 389 rue St. Thomas.
Mme Margaret Degelmann, rues Baronne et Quatrième.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Ephraim S. Stoddard à Thornwall Fay, une portion de terre dans le 6me district, dans l'ilet borné par l'avenue Henry Clay, les rues St-David, Edmund et Green, $800.

Mme Félicité Roux à B. Eibet, trois terrains dans le 2me district, dans l'ilet borné par les rues Broad, Dumaine, St-Philippe et White, $1000.

Succession Calvin Porter à Octavie White et als., un terrain dans le 2me district, dans l'ilet borné par les rues Royale, Toulouse, St Pierre et Chartres, $2250.

Henry Weber à Mme Veuve Joseph Noygerath, un terrain dans le 1er district, dans l'ilet coin Liberté et Euphrosine, $3500.

E. Tujague à Jean B. et Bernard Abadie, un terrain dans le 2me district, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Hôpital, Ursulines et Dauphine, $3000.

Cour Civile de District.—Le juge Monroe, à la demande de l'avocat Cunningham, a confisqué la Charte de la Louisiana Insurance Co. Le gouverneur a été informé de cette mesure et il va nommer un liquidateur pour dresser l'inventaire.

Nouveaux procès.

New Orleans City and Lake RR. Co. contre la ville.—Procès pour obtenir l'annulation de certaines inscriptions de taxes.

Joseph Schemel contre James Jones.—Forclusion d'une hypothèque No 142.

Henry Ehrensing contre James P. Langly pour $311 25.

Auguste Carrouché, tuteur naturel contre Mme Marie Hélène Ducongé, tutrice naturelle.—Procès en partage de propriété.

Mme Marie Schertel contre Cécilia Hanold—Saisie pour $758.

Cour Criminelle.—Section B.—Se sont déclarés innocents.

Voies de fait—Jane Geddes et Walter Sherman.

Larcin—Rosannah Edwards et Kate Kehoe.

Attaque à main armée—Jos. Baker.

Port d'armes cachées—Jos. Baker, A. G. Cronan et James Matthews.

Détournement — John Starks, alias John Richardson.

Vol—George Samuels.

Wm Curry, voies de fait, 2 mois de prison.

Edward Cazeaux, port d'armes cachées, $1 d'amende ou un jour de prison.

Jomes Ford, meurtre de John Bauman, travaux forcés à perpétuité.

Suicide.—Un Allemand du nom de Frank Pister, âgé de 54 ans et qui habitait la Nouvelle-Orléans depuis son enfance, s'est suicidé ce matin, à 6 heures. Se six heures à neuf heures, il parle et entend sans difficulté. Le patient a été atteint de son mal l'année dernière, à la suite d'une attaque d'épilepsie. Ses facultés mentales ne sont pas diminuées, la mémoire est restée bonne. Il reste en communication avec sa famille et ses patrons, au moyen de l'écriture.

Quand on presse le malade à un certain point de la main, il a des crampes assez violentes; quand on le presse à un certain point du bras droit, les crampes cessent. Le professeur Mendel a déclaré qu'il se sentait incapable de donner l'explication de ce phénomène.

SÉBASTOPOL—Sébastopol est complètement ressuscité. La guerre de Crimée n'avait laissé que des ruines dans la ville. Une quinzaine de maisons à peine étaient restées debout. La guérison fut lente. Il y a dix ans, la population n'atteignait encore que 10,000 âmes.

Aujourd'hui, Sébastopol compte 40,000 habitants. La nouvelle ville, superbe, resplendissante, est un lieu de plaisir pour toute la Russie méridionale. Son port, qui n'est jamais envahi par les glaces, est redevenu l'arsenal redouté d'autrefois.

INNOVATION.—Une innovation de quelque importance pour la marine européenne :

Le ministre de la marine russe a décidé que le combustible liquide sera employé sur le *Tchesmé*, navire blindé, en ce moment en construction à Sébastopol.

Jusqu'à présent, le combustible liquide l'avait été employé que pour les petits bateaux de la mer Caspienne; mais aujourd'hui, il s'agit d'une masse de 10,000 de déplacement et portant une armure de blindage de 48 centimètres d'épaisseur.

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1887

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'égale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes :

LES POÉSIE DE LAMARTINE.

Pour les hommes :

UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE : la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 3246.

—Adam Bitagiek et Steven Belish jouaient, hier matin, tous deux, dans Pascalier du No 259 de la rue de Chartres. Le premier ayant été poussé brutalement par le second, a roulé du haut en bas des escaliers et s'est contusionné à la tête.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

M. Rochefort provoqué en duel.

Paris, 4 août.—M. Garnier, l'un des artistes de la dernière troupe de Sarah Bernhardt, a envoyé un cartel à M. Rochefort, pour avoir publier un article insultant sur les récents incidents survenus à la troupe à Rio Janeiro. Si M. Rochefort refuse de se battre, M. Garnier dit qu'il lui intentera un procès en libelle.

Rente française—Banque de France.

Paris, 4 août. — Le trois pour cent est coté à 81 francs 35 centimes.

L'état hebdomadaire de la Banque de France indique une augmentation de 2,000,000 de francs en or, et de 2,600,000 francs en argent.

Le différend Boulanger-Ferry.

Paris, 4 août.—Les journaux de cette ville sont tous d'avis qu'il est opportun de sonmettre le différend Boulanger-Ferry à un arbitrage.

Paris, 4 août—M. Ferry a adressé à ses témoins la note suivante :

Je suis toujours prêt à donner satisfaction au général Boulanger, ou à accepter un arbitrage.

Chaleur excessive

Pesth, 4 août—La chaleur ici est intense. Seize agents de police ont été frappés d'insolation.

L'hôtel de monnaie autrichien.

Vienne, 4 août—L'hôtel de monnaie autrichien a reçu l'ordre de frapper soixante mille médailles de guerre, argent et bronze, portant l'effigie du prince Alexandre, pour être distribuées dans l'armée bulgare.

Le Gouvernement Russe.

Londres, 4 août—La Russie propose le général prince Imeritinsky comme seul régent de la Bulgarie.

Cette proposition n'est pas accueillie favorablement à Sofia.

Rumeur.

Vienne, 4 août—Le bruit circule que le gouvernement américain a accordé l'extradition de Zalewski, le concessionnaire autrichien.

Emeute.

Vieune, 4 août—Les mineurs en Bohème se sont révoltés. Des troupes ont été envoyées pour réprimer l'émeute. Douze émeutiers ont été arrêtés.

Troupes pour Massouah.

Rome, 4 août—Dix mille hommes de troupes seront envoyées à Massouah cet automne.

Arrestation.

Lomberg, 4 août—Un français et un russe ont été arrêtés ici sous l'accusation d'espionnage.

Ils avouent avoir fait un rapport à la Russie sur l'état des défenses militaires.

La statue de Krupp.

Berlin, 4 août—Il a été décidé d'ériger la statue de Krupp à Essen.

L'Impératrice d'Autriche.

Berlin, 4 août. — L'Impératrice d'Autriche a envoyé son portrait à la sœur de Heine, à Hambourg, et une épingle en diamant à son fils.

Le Pall Mall Gazette.

Londres, 4 août—Le Pall Mall Gazette publie un nouveau plan de Home Rule, qui sera probablement accepté par les chefs du parti libéral. Ce plan donne à l'Irlande une législature nationale et un Exécutif, Pas de Parlement distinct.

Les membres irlandais continueront à siéger au parlement impérial comme par le passé. Les pouvoirs du parlement irlandais seront délégués. Les affaires qui doivent être contrôlées à Dublin seront clairement définies et sujettes à une révision par un parlement spécial. Les juges seront nommés par le gouvernement impérial et resteront en fonction durant le terme de quinze années.

L'expédition Stanley.

Londres, 4 août.—Une dépêche de St-Thomas dit :

Des lettres reçues à Stanley Pool de Henry M. Stanley, annoncent que l'expédition est arrivée à Arnwhimi le 18 juin; que tous les membres de l'expédition sont en bonne santé, et que des préparatifs se font eu vue d'une marche en avant.

Choléra.

Naples 4 août—Le choléra a fait son apparition dans les faubourgs de Gaete.

M. Patrick A. Collins.

Cork 4 août—Dans son voyage de Dublin à Cork, M. Patrick A. Collins a rencontré l'archevêque Croke à Thurles. Il s'est agenouillé devant lui et a reçu la bénédiction du prélat. Ils ont eu ensuite une conversation de quelques minutes avant le départ du train. M. Collins a reçu les franchises de la ville de Cork.

L'affaire McGarigle.

Montréal, 4 août—Le detective qui est à la recherche de McGarigle, a envoyé une dépêche de Ste. Catherine aujourd'hui, qui annonce que le juge de cette dernière ville refuse d'endosser le mandat d'arrêt qui a été lancé. L'avocat général d'Ontario, dit-on, a également refusé d'y apposer sa signature.

Une application sera faite, dans le but d'obtenir un mandamus qui forcerait le juge à signer le dit mandat.

La question des pêcheries.

Toronto, Ont., 4 août—Un cablegramme de Londres au Globe dit : "Les nouvelles propositions pour le réglement du différend relatif aux pêcheries ont été soumises récemment au gouvernement par les autorités de Washington.

Elles ont été approuvées à Ottawa et accueillies favorablement par le gouvernement impérial; rien n'est encore décidé cependant.

La teneur des propositions n'est pas encore bien connue; néanmoins, à la Maison Blanche on croit au prompt réglement de la question.

Mort du consul Allen Francis.

St Thomas, Ont., 4 août.—M. Allen Francis, consul des Etats-Unis, blessé lors du déraillement du chemin de fer en cette ville, est mort subitement, ce matin à midi vingt minutes. Depuis l'accident, il avait été obligé de garder la chambre, mais on ne croyait pas que ses blessures fussent aussi dangereuses.

Hier soir, à 11 heures et demie, pendant qu'il causait gaîment, il a été frappé d'une paralysie au cœur, résultat du choc éprouvé lors de l'accident.

M. Francis était âgé de 73 ans, pendant plus de vingt ans, il avait été consul des Etats-Unis à Victoria, Colombie Anglaise.

Durant les trois dernières années il remplissait les fonctions de consul américain à St. Thomas et à Port Stanley.

Il laisse une fille qui réside à Staten Island—Sa famille demeure à Victoria, C. A.—Aucun parent n'était à son chevet, au moment de sa mort—Les drapeaux sont hissés à mi-mât sur tous les édifices publics.

Les obsèques auront lieu demain.

WASHINGTON.

Le Président Cleveland.

Washington, D. C., 4 août—Le Président a virtuellement décidé de faire de courtes étapes à Columbus et à Indianapolis, lorsqu'il se rendra au mois d'octobre à St-Louis.

Le prince siamois.

Washington, D. C., 4 août—Le prince Siamois et sa suite sont arrivés ce matin à 8 heures à Washington. Ils ont visité aujourd'hui les édifices publics et autres lieux intéressants de la ville.

Ils rendront visite demain au Président.

Le Président Cleveland.

Washington, D. C., 4 août. — Le Président est arrivé ici ce matin, à 10 heures, de Oak View.

Le cabinet s'est réuni à la Maison-Blanche, à l'heure habituelle. Tous les membres étaient présents, à l'exception du secrétaire Bayard et de l'avocat-général Garland.

La question des pêcheries.

Washington, 4 août. — Aucun renseignement n'a pu être obtenu au Département d'Etat, relativement à la dépêche de Toronto, qui annonçait que de nouvelles propositions avaient été faites en vue d'un réglement de la question des pêcheries, et que ces dernières avaient été soumises aux autorités de Washington.

Le gouverneur Porter, secrétaire d'Etat par intérim, refuse de confirmer ou de démentir la nouvelle.

La Délégation de Memphis.

Washington, 4 août—Une délégation de citoyens de Memphis, à la tête de laquelle se trouve le sénateur Harris, est arrivée ici ce soir, dans le but de demander au Président de visiter la ville de Mémphis en automne. Le Président reçoira la délégation demain matin.

M. Wilfred Laurier.

New York, 4 août.— Une dépêche spéciale d'Ottawa dit :

La démission de M. Blake, comme chef du parti libéral au Parlement, a eu pour résultat l'élection de M. Wilfred Laurier, comme son successeur. Un comité est allé trouver ce dernier, hier, à Somerset, où avait lieu un meeting politique, afin de lui demander de définir clairement sa politique comme chef du parti libéral.

En s'adressant à l'assemblée qui ne comprenait pas moins de 6 à 7 mille personnes, M. Laurier a dit "que son désir, comme celui du parti libéral, avait toujours été d'arriver à un renouvellement du traité de réciprocité avec les Etats-Unis. Le gouvernement de Sir John McDonald, a-t-il ajouté, a toujours mis des entraves à l'accomplissement de ce but.

Le parti dont Sir John McDonald est le chef, a saisi toutes les occasions pour insulter les Etats-Unis et les autorités de Washington, qui ont cependant tout fait pour arriver à un résultat satisfaisant.

Le parti libéral, quoiqu'en faveur d'un traité de réciprocité avec les Etats-Unis, est opposé à toute mesure ayant en vue une Union Commerciale, jusqu'à ce qu'on ait pu réunir des informations positives sur le résultat probable d'un tel changement radical dans la politique fiscale des deux pays." Il est bien évident que le jeune chef du parti libéral ne favorise pas en ce moment une "Union Commerciale."

L'affaire McGarigle.

Chicago, 4 août—Le shérif Watson et l'inspecteur Bonfield ont reçu, hier soir, une dépêche de Chicago. Ils refusent positivement d'en divulguer le contenu mais ils affirment qu'il est bien établi maintenant que McGarigle sera jugé à Montréal et que son arrestation par les autorités canadiennes est prochaine.

Ils ajoutent que la partie du pays où il se tient caché, a été visitée hier par une forte patrouille, et qu'il ne lui sera pas aussi facile de fuir cette fois, que par les Détroits de Machinac. Les deux fonctionnaires avouent que, depuis la fuite de McGarigle, ils n'ont jamais eu autant de confiance dans son arrestation qu'en ce moment.

Incendie.

Syracuse, N. Y., 4 août—Un incendie a éclaté, ce matin à 12:30, en cette ville. La quincaillerie et la manufacture de selles de Frazer et Jones ont brûlé.

La perte s'élève à $100,000.

Attitude menaçante d'une bande d'Indiens.

Minneapolis, 4 août—Une dépêche spéciale de Aitken, Minn., au Journal, dit : Une centaine d'Indiens, armés en guerre, sont campés près de cette ville, dans l'intention évidente de libérer les "squaws" arrêtés hier pour avoir commis des déprédations. Les citoyens qui résident près de leurs camps sont très inquiets et se préparent à la fuite. Des troubles sérieux sont à craindre.

Le Courier-Journal.

Louisville, 4 août—Le Courier-Journal a des retours de 74 comtés sur 119. D'après ces retours on calcule que la majorité démocratique sera d'environ 24,851 voix.

Les fonctionnaires de la Trésorerie Mexicaine.

Mexico, via Galveston 4 août—Les fonctionnaires de la trésorerie sont très satisfaits de la perspective du succès du nouveau tarif, mis en vigueur depuis le 1er juillet.

LE MARÉCHAL DE MOLTKE ET L'ARMÉE FRANÇAISE.—Il y a deux ans environ, on interrogeait le maréchal de Moltke sur l'armée française. Après avoir reconnu qu'elle a beaucoup travaillé, beaucoup gagné il ajouta qu'elle lui paraît très redoutable : "Mais, dit-il, il est un point sur lequel je ne suis pas assez au clair pour porter un jugement définitif : c'est la mobilisation. Si l'armée française en faisait l'essai, qu'il réussit, je dirais alors, sans hésiter, qu'elle est de taille à lutter avec l'armée allemande."

LES PIGEONS ALLEMANDS.—A la suite d'une enquête réclamée par les Sociétés colombophiles françaises, sur les agissements suspects des sociétés allemandes, les ministres de la guerre et de l'intérieur se sont mis d'accord pour décider que le lâcher des pigeons voyageurs belges ou allemands serait interdit sur notre territoire.

Il a été constaté que, pendant l'année 1885, plus de 3 millions de pigeons voyageurs étrangers ont été importés en France et que la plus grande partie était amenée par des trains spéciaux organisés en Belgique.

CHRONIQUE MARITIME.

Sorties.

3 Théophilème et Velmon.
3 Harmonie et Levée.
3 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Frenchmen.
8 Carondelet et Hôpitaux.
9 Prytanée et Bienville.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 21
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 No 4 L. N. L. Jackson.
17 Constance et François.
18 Magasins et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Fremiers.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Orléans.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
28 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 10 Théophistoles.
34 Poste de la Cie de